CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 7

OCOM C122.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision pertinente de cette leçon doit inclure :

1. Une révision de l'OCOM M122.01 (section 1), Identifier les types de cartes.

   Q1. Nommer quelques-uns des types de cartes couramment utilisés.

   Q2. Que peut-on utiliser pour écrire sur les cartes?

2. Une révision de l'OCOM M122.02 (section 2), Identifier les données en marge et les signes conventionnels.

   Q1. Quel est le but des données marginales?

   Q2. Quel est le but des signes conventionnels?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES

1. Une révision de l'OCOM M122.01 (section 1)

   R1. Les cartes topographiques, d'orientation, routières, de relief, politiques, à grandes lignes et les photos aériennes.

   R2. Crayon (un crayon gras ou un marqueur qui s'efface, si la carte est protégée avec un plastique).

2. Une révision de l'OCOM M122.02 (section 2)

   R1. Les données marginales procurent des renseignements essentiels pour bien comprendre et utiliser la carte.

   R2. Un symbole utilisé pour indiquer un objet ou un élément de détail qui ne peut pas être indiqué par un tracé ou un symbole ligné.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être mieux préparé pour participer à un exercice court de navigation sous la supervision d'un cadet sénior.

IMPORTANCE

L'expérience tirée de la mise en pratique des compétences apprises lors des leçons précédentes permettra d'améliorer les compétences des cadets en navigation. La lecture de cartes est une compétence qui doit être apprise par la pratique sur le terrain. Cette pratique est essentielle pour acquérir l'expérience et développer un « flair » pour les cartes, ce qui permet que la lecture de cartes devienne naturelle.

CONNAISSANCES PRÉALABLES

ACTIVITÉ 1 – NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE ROUTIÈRE

Les OCOM qui traitent de l'information requise pour conduire cet exercice sont l'OCOM M122.01 (section 1), Identifier les types de cartes, l'OCOM M122.02 (section 2), Identifier les données marginales et les signes conventionnels, et l'OCOM M122.05 (section 5), Déterminer des coordonnées de quadrillage. Se référer aux guides pédagogiques spécifiques pour des renseignements supplémentaires.

ACTIVITÉ 2 – CHASSE AU TRÉSOR EN NAVIGATION

Les OCOM qui traitent de l'information requise pour conduire cet exercice sont l'OCOM M122.01 (section 1), Identifier les types de cartes, l'OCOM M122.02 (section 2), Identifier les données marginales et les signes conventionnels, et l'OCOM M122.04 (section 4), Orienter une carte par inspection. Se référer aux guides pédagogiques spécifiques pour des renseignements supplémentaires.

ACTIVITÉ 3 – NAVIGATION À L'AIDE DE PHOTOS

Les OCOM qui traitent de l'information requise pour conduire cet exercice sont l'OCOM M122.01 (section 1), Identifier les types de cartes, l'OCOM M122.02 (section 2), Identifier les données marginales et les signes conventionnels, et l'OCOM M122.04 (section 4), Orienter une carte par inspection. Se référer aux guides pédagogiques spécifiques pour des renseignements supplémentaires.

ACTIVITÉ 4 – NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE DES SENTIERS

Les OCOM qui traitent de l'information requise pour conduire cet exercice sont l'OCOM M122.01 (section 1), Identifier les types de cartes, l'OCOM M122.03 (section 3), Interpréter les courbes de niveau, et

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

l'OCOM M122.05 (section 5), Déterminer des coordonnées de quadrillage. Se référer aux guides pédagogiques spécifiques pour des renseignements supplémentaires.

ACTIVITÉ 1 – NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE ROUTIÈRE

Durée : 90 min

OBJECTIF

À la fin de cette activité, le cadet doit être capable de naviguer à l'aide d'une carte routière.

RESSOURCES

- Cartes routières locales pour un groupe d'un nombre idéal de quatre à six cadets.
- Affiche des tâches détaillées pour chaque point de vérification.
- Boussole.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

À l'aide d'une carte routière, des groupes de quatre à six cadets devront naviguer à l'intérieur d'un rayon de 2 km de l'emplacement du corps de cadets. Des points de vérification prédéterminés placés sur des objets proéminents, espacés de 150 à 250 m. À chaque point, des tâches de navigation détaillées seront affichées (p. ex. plier une carte, identifier des signes conventionnels, identifier des formes de relief, des types de relief indiqués, etc.), pour permettre aux cadets de pratiquer les compétences enseignées. Cette activité doit se dérouler sur trois périodes de 30 minutes tout en permettant une séance de rétroaction de 15 minutes.

MESURES DE SÉCURITÉ

Certaines règles doivent être mises en place pour s'assurer de la sécurité des cadets dans les secteurs à forte densité de population et à circulation routière, car cet exercice peut se dérouler en soirée. Elles doivent comprendre, mais sans s'y limiter :

- établir des limites fixes pour que les cadets ne se perdent pas;
- les cadets doivent se conformer aux règles municipales de la région et respecter la propriété personnelle;
- un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification; et
- établir une heure de retour fixe pour une rétroaction.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité.

- L'instructeur, avec l'aide des cadets séniors, supervise les cadets.
- Un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification.
- Un conseiller mobile doit circuler sur la route pour permettre aux cadets de demander de l'aide au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ 2 – NAVIGATION DE TYPE CHASE AU TRÉSOR

Durée : 90 min

OBJECTIF

À la fin de cette activité, le cadet doit être plus à l'aise à s'orienter avec une carte topographique.

RESSOURCES

- des cartes topographiques,
- une boussole.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

À l'aide d'une carte topographique, des groupes de trois à quatre cadets doivent naviguer aux points identifiés sur la carte et avoir la tâche de collecter des articles/de l'information de ces points (p. ex., une serviette de papier d'un restaurant à service rapide (avec la permission du propriétaire), une pierre d'une rivière, un numéro de téléphone d'une enseigne, etc.). On donne des points aux cadets en se basant sur les articles/l'information qu'ils peuvent obtenir. Cette activité doit se dérouler sur trois périodes de 30 minutes tout en permettant une séance de rétroaction de 15 minutes.

MESURES DE SÉCURITÉ

Certaines règles doivent être mises en place pour s'assurer de la sécurité des cadets dans les secteurs à forte densité de population et à circulation routière, car cet exercice peut se dérouler en soirée. Elles doivent comprendre, mais sans s'y limiter :

- établir des limites fixes pour que les cadets ne se perdent pas;
- les cadets doivent se conformer aux règles municipales de la région et respecter la propriété personnelle;
- un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification;
- établir une heure de retour fixe pour une rétroaction.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité.

- L'instructeur, avec l'aide des cadets séniors, supervise les cadets.
- Un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification.
- Un conseiller mobile doit circuler sur la route pour permettre aux cadets de demander de l'aide au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ 3 – NAVIGATION À L'AIDE DE PHOTOS

Durée : 90 min

OBJECTIF

À la fin de cette activité, le cadet doit être plus à l'aise pour s'orienter avec une carte topographique.

RESSOURCES

- des cartes topographiques,
- une boussole.
- une équerre à report.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

À l'aide d'une carte topographique, des groupes de trois à quatre cadets reçoivent un document comportant une série de photos (p. ex. un panneau, une porte, un pont, un arbre isolé) prises dans la région locale. Les cadets recherchent l'emplacement de l'objet sur la photo et enregistrent la coordonnée de quadrillage à six chiffres de cet endroit. Les points sont assignés en se basant sur le degré de difficulté à trouver l'objet. Cette activité doit se dérouler dans trois périodes de 30 minutes afin de permettre une séance de rétroaction de 15 minutes.

MESURES DE SÉCURITÉ

Certaines règles doivent être mises en place pour s'assurer de la sécurité des cadets dans les secteurs à forte densité de population et à circulation routière, car cet exercice peut se dérouler en soirée. Elles doivent comprendre, mais sans s'y limiter :

- établir des limites fixes pour que les cadets ne se perdent pas;
- les cadets doivent se conformer aux règles municipales de la région et respecter la propriété personnelle;
- un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification;
- établir une heure de retour fixe pour une rétroaction.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité.

- L'instructeur, avec l'aide des cadets séniors, supervise les cadets.
- Un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification.
- Un conseiller mobile doit circuler sur la route pour permettre aux cadets de demander de l'aide au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ 4 – NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE DES SENTIERS

Durée : 90 min

OBJECTIF

À la fin de cette leçon, le cadet doit comprendre la disposition et l'utilisation de cartes des sentiers.

RESSOURCES

- Carte localisée montrant un système des sentiers organisé.
- Une boussole.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

À l'aide d'une section des sentiers d'une carte, les groupes de trois à six cadets suivent un itinéraire le long d'un système de sentiers organisé. Cette activité doit se dérouler sur trois périodes de 30 minutes tout en permettant une séance de rétroaction de 15 minutes.

MESURES DE SÉCURITÉ

Certaines règles doivent être mises en place pour s'assurer de la sécurité des cadets si l'activité a lieu dans des secteurs de randonnées pédestres et de circulation de bicyclettes, car cet exercice peut se dérouler en soirée. Elles doivent comprendre, mais sans s'y limiter :

- établir des limites fixes pour que les cadets ne se perdent pas;
- avoir un relèvement de sécurité établi;
- les cadets doivent se conformer aux règles municipales de la région et respecter la propriété personnelle;
- un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification;
- établir une heure de retour fixe pour une rétroaction.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité.

- L'instructeur, avec l'aide des cadets séniors, supervise les cadets.
- Un membre du personnel doit être présent à chaque point de vérification.
- Un conseiller mobile doit circuler sur le sentier pour permettre aux cadets de demander de l'aide au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉFLEXION

Durée : 15 min

DISCUSSION DE GROUPE



Les instructeurs doivent s’assurer que tous les objectifs de la leçon sont atteints vers la fin de l’étape de réflexion.

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Poser des questions qui facilitent la discussion. En d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par « oui » ou « non »).
- Préparer les questions.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d’encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse », « quelqu’un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

Q1. Que vous a enseigné cette activité au sujet de la navigation?

Q2. Qu’avez-vous aimé le plus au sujet de cette activité?

Q3. Quelles compétences vous semblaient les plus faciles à utiliser?

Q4. Quelles compétences vous semblent nécessiter plus de pratique?



D'autres questions et réponses seront développées au cours de l'étape de réflexion. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées. On doit accorder suffisamment de temps aux cadets pour raconter leurs aventures et poser des questions sur les problèmes de navigation survenus au cours l’activité.

CONCLUSION

RÉVISION

À la fin de la discussion de groupe, l’instructeur termine par un résumé, pour s’assurer que tous les points d’enseignement ont été expliqués. L’instructeur doit également saisir cette occasion pour expliquer la façon dont le cadet mettra en pratique les compétences et (ou) les connaissances acquises à l’avenir.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

Aucun.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

La lecture de cartes est une compétence, et une vraie compétence ne sera atteinte que par la pratique sur le terrain. Les compétences que vous avez apprises durant cet OREN peuvent aussi être utilisées dans des situations à l'extérieur du Programme des cadets. À force de forger on devient forgeron!

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Cette activité complémentaire peut se dérouler plus d'une fois, sous formes différentes lors de journées complémentaires ou lors de séances, en présence de soutien.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-004 B-GL-382-005/FP-001, Forces canadiennes. (1976). *Cartes, terrains, dessins topographiques et boussoles* (vol. 8). Ottawa, Ontario, Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.